

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 octobre 2018

COMPTE RENDU

Présents : Mr DANES Richard, Mr BOULOUCHE Jean-Denis, Mr DORBES Jean-Luc, Mr LABOULAIS Jean-Pierre, Mr ABADIE Christophe, Mr GISTAIN André, Mr MIATTO Marc, Mme BARTHEROTTE Carole, Mme TRIPIER MONDANCIN Odile

Absents : Mme CALLEDE Maud (donne pouvoir à Mme BARTHEROTTE), Mme BEZIAUD Pascale (donne pouvoir à TRIPIER MONDANCIN Odile), Mme LECUSSAN Corinne, Mr CASTEL Alain, Mlle ANTONIOTTI Aurélie

Secrétaire de séance : Mme BARTHEROTTE

Début de séance : 19h30

1. Subvention au foyer du Rabé

Suite à la signature de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Commune de CAPENS et l'association Foyer du Rabé pour l'ALSH « l'île aux enfants », il convient de procéder au versement de 70 % de la contribution financière fixée pour 2018 à 28.478,40 euros.

Ainsi, la somme à verser à l'association s'élève à 19.934,88 euros.

Ceci correspond à l'addition de :

- 8.543,52 euros, soit le 1^{er} paiement au 15/03/2018 de 30% de la contribution
- 11.391,36 euros, soit le 2^e paiement au 15/06/2018 de 40% de la contribution.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le versement de cette subvention à l'association.

Prendent part au vote : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 10

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser à l'association Foyer du Rabé, la somme de 19.934,88 euros, correspondant à l'addition de :

- 8.543,52 euros, soit le 1^{er} paiement au 15/03/2018 de 30% de la contribution
- 11.391,36 euros, soit le 2^e paiement au 15/06/2018 de 40% de la contribution.

2. Décision modificative

Il convient de procéder à un virement de crédit du compte 6188-Autres frais divers vers le compte 6574-Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé d'un montant de 19.934,88 euros.

Fin de séance : 19h40